

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

-----0-----
SEANCE ORDINAIRE DU 29 septembre 2011
 -----0-----

L'an deux mille onze, le 29 septembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Fourcès, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ETAIENT PRESENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHE-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Guy SAINT-MEZARD, Michel LABATUT, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Patricia ESPERON, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUE, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSES: Francis DUPOUY, Mario SPAGNOLI, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPENA, Pierre DULONG, Bernard LEBE, Nicolas MELIET, Christian DUFFAU, Maurice ADON, Huguette CARLES, Jean-Louis DUBUC, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS: Guy AUBERT, Bernard BORDIGNON, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Jean-François ROUSSE,

INVITE EXCUSEE:

ONT DONNE PROCURATION:

SECRETAIRE: Wilfried LUSSAGNET.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

Monsieur le Président informe qu'une consultation a été lancée pour la refonte du site internet de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

En effet, il explique qu'il est nécessaire pour la structure de se doter d'un outil de communication efficace et agréable pour l'information du grand public, des administrés et des élus.

La refonte du site internet prévoit en outre la création d'une plateforme de communication sécurisée pour les élus qui pourra être utilisée à des fins multiples : informations pratiques (dates de réunions, événements particuliers...), téléchargement de documents (supports de travail, comptes-rendus de réunions, etc...).

Pour cette opération, Monsieur le Président expose que le marché a été attribué à l'entreprise N124 pour un montant total de 8 670 € H.T. (cf. détail estimatifci-dessous).

DÉSIGNATION	MONTANT HT
- Conception visuelle	880,00
- Intégration et développement (Front Office, Gestion Back Office, Formation)	3100,00
- Extranet	1300,00
- Maintenance annuelle pendant 3 ans	3390,00
Montant Total Hors Taxe	8670,00
Montant Total T.T.C.	10369,32

Monsieur le Président propose de :

PRENDRE ACTE de l'attribution du marché à l'entreprise N124 pour un montant total HT de 8 670,00 € soit 10 369,32€ TTC.

Le Conseil Communautaire,

OUI l'exposé de Monsieur le Président de séance et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'attribution du marché à l'entreprise N124 pour un montant total HT de 8 670,00 € soit 10 369,32€ TTC.

Pour extrait conforme le 30 septembre 2011.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE